

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Madame Laurence MULLER-BRONN

<u>Etaient</u> présents :

Madame Laurence MULLER-BRONN, président de séance

Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur

Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO

Excusé(s): Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER,

Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s): Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY,

Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur: Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/544 -

33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés
PDALHPD - Proposition d'attribution d'une subvention à
l'association AVA Habitat et Nomadisme pour l'amélioration
des conditions d'habitat de 3 ménages très défavorisés
résidant à KALTENHOUSE et BOERSCH

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer à l'association AVA Habitat et Humanisme une subvention d'un montant maximal de 24 631,20€ (représentant 60% du montant TTC des travaux) pour permettre l'acquisition et l'installation de trois mobil-homes au profit de familles résidant à Kaltenhouse et à Boersch;
- approuve les termes du projet de convention financière annexé à la présente délibération;
- autorise le président à la signer.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20171204-lmc1111878-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/12/17